

NE PAS PUBLIER, DIFFUSER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, EN ITALIE OU DANS TOUT AUTRE PAYS DANS LEQUEL LA DISTRIBUTION OU LA DIFFUSION D'UN TEL COMMUNIQUE EST INTERDITE PAR LA LOI OU SOUMETTRAIT VIVENDI A UNE OBLIGATION LEGALE QUELCONQUE. NE PAS TRANSFERER OU TRANSMETTRE UNE COPIE DE CETTE INVITATION, DU COMMUNIQUE OU DE LA PRESENTATION A UN TIERS

Paris, le 11 mai 2017

Vivendi remet une offre indicative à Groupe Bolloré concernant l'acquisition de sa participation dans Havas pour construire un leader mondial de contenus, médias et communication

Vivendi a remis ce jour une offre indicative au Groupe Bolloré concernant l'acquisition de sa participation d'environ 60 % dans Havas à un prix¹ de 9,25 euros par action, financée par le recours à sa trésorerie disponible. Le prix proposé fait ressortir une prime instantanée de 8,8 % par rapport au cours de bourse du 10 mai 2017. En tenant compte du détachement annoncé par Havas d'un dividende de 0,18 euro par action, la prime s'établit à 11,2 % par rapport au cours de bourse du 10 mai 2017 (ex-dividende), de 11,5 % par rapport au cours de bourse moyen pondéré du dernier mois (ex-dividende) et de 20,6 % par rapport au cours de bourse moyen pondéré des 12 derniers mois (ex-dividende).

Cette opération, réalisée à un prix cohérent avec les multiples du secteur, aura un effet relatif sur le résultat net par action de Vivendi et intègre les déclarations récentes des dirigeants de Havas lors de la publication des comptes du premier trimestre 2017.

Elle intervient au moment où Vivendi, après avoir consolidé ses fondations, entame une nouvelle phase de son développement. Elle lui donnera une nouvelle dimension pour rivaliser avec des acteurs globaux puissants.

Ce projet stratégique permettra à Vivendi d'accélérer la construction d'un leader mondial de contenus, de médias et de communication, qui lui assurera un positionnement unique dans un contexte de convergence entre contenus, distribution et communication.

Avec ce projet d'acquisition, Vivendi entend renforcer l'ensemble de ses métiers dans un environnement en profonde transformation. Dans cet univers offrant des perspectives de développement attractives, la connaissance pointue du consommateur et la maîtrise des données associées constituent un avantage concurrentiel de tout premier plan.

Cette opération permettra à Havas de bénéficier du savoir-faire de Vivendi dans la gestion des talents, la création de contenus et leur distribution. En retour, elle donnera à Vivendi accès aux expertises de Havas en matière de *consumer science*, maîtrise des données et nouveaux formats créatifs.

¹ Prix payé au closing, dividende de 0,18 euro détaché.

En rejoignant Vivendi, Havas disposera des moyens financiers de sa croissance tant interne qu'externe, en France et à l'international.

Les équipes des deux sociétés, qui partagent la même passion pour la créativité et l'innovation, pourront développer des projets communs créateurs de valeur tout en conservant leur agilité d'exécution et leur identité propre. Cette opération ne devrait pas avoir d'incidence sur le plan social et devrait, à l'inverse, générer des opportunités attractives pour l'ensemble des salariés des deux groupes.

Le Conseil de Surveillance de Vivendi, réuni ce jour, a validé cette offre indicative. Vivendi a pour objectif de parvenir à un accord engageant avec Groupe Bolloré sur l'acquisition de sa participation dans les meilleurs délais.

La conclusion de ce projet est notamment soumise à la réalisation de due diligences satisfaisantes, à la signature d'un contrat d'acquisition entre Vivendi et Groupe Bolloré, à la consultation des instances représentatives du personnel et à l'approbation de l'opération par les autorités de concurrence compétentes.

En cas de réalisation de l'acquisition, Vivendi déposera, conformément à la réglementation applicable, une offre publique d'achat simplifiée sur le solde du capital de Havas au même prix, sans que cette opération ne vise à retirer Havas de la cote.

Une conférence téléphonique destinée aux analystes est organisée ce 11 mai 2017 à 18h45 (17h45 heure de Londres), avec comme intervenants Arnaud de Puyfontaine, Président du Directoire de Vivendi, et Hervé Philippe, Membre du Directoire et Directeur financier de Vivendi.

Les journalistes peuvent seulement écouter la conférence. La conférence se tient en anglais.

Numéros d'appel pour la conférence téléphonique

France : +33 176 77 25 06

Royaume Uni : +44 330 336 94 12

Code d'accès : 174 97 22

Des « slides » seront mis en ligne sur <http://www.vivendi.com/analystes-investisseurs/transactions-financieres/>

A propos de Vivendi

Groupe industriel intégré dans les contenus et les médias, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus. Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux. Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam. Sa filiale Studiocanal occupe la première place du cinéma européen en termes de production, vente et distribution de films et de séries TV. Gameloft est un des leaders mondiaux des jeux vidéo sur mobile, fort de 2 millions de jeux téléchargés par jour. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en France), MyBestPro (conseil d'experts), Watchever (service de streaming par abonnement), Radionomy (audionumérique), la salle de spectacles L'Olympia et le Théâtre de L'Oeuvre à Paris, les salles de spectacles CanalOlympia en Afrique et Olympia Production. Avec 3 milliards de vidéos vues par mois, Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde. www.vivendi.com, www.cultureswithvivendi.com

Avertissement important

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre en vue de vendre ou d'acquérir des titres financiers, ni une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays, y compris en France.

Vivendi n'a pas l'intention d'ouvrir l'offre publique décrite ci-dessus, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou à des personnes se trouvant aux Etats-Unis. En conséquence, aucun exemplaire ou copie du présent document, et aucun autre document relatif à cette offre, ne pourra être envoyé, communiqué ou diffusé aux Etats-Unis de quelque manière que ce soit.

La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution constituerait une violation de la loi ou de la réglementation applicable ou soumettrait Vivendi à une obligation légale quelconque.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives aux offres d'acquisition d'actions Havas par Vivendi décrit ci-dessus. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la réalisation de ces offres d'acquisition et des modalités de ces offres. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autres autorités réglementaires ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de tout autre raison.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.